

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Semaine du 6/02/23 au 10/02/23

Tir à l'arc
(Intervenant)







Pâte à modeler durcissante





Perles à repasser





Cookies au chocolat





Bricolage d'Hiver





Jeu Attache/Détache





Boîte à jeux à l'EHPAD ou ballade dans Chanaz




La balle au Capitaine






Cache cache géant






Just Dance






Semaine du 13/02/23 au 17/02/23

Lecture d'histoires



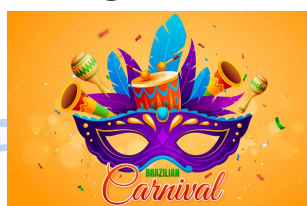

Crumble aux pommes





Jeux libres : c'est les enfants qui choisissent !!

Journée Carnaval
Fabrication de masques ou déguisements



Préparation des Olympiades d'hiver



Bricolage d'Hiver





Karaoké






Sortie Luge inter-secteur





Boom + pinata
Et élection du meilleur déguisement !





Olympiades d'Hiver (avec le secteur jeunesse)







Compétences développées grâce aux activités :



Motricité globale



Motricité fine



Concentration/observation



Créativité/Imagination



Repérage Spatio-Temporel



Connaissances générales



Socialisation

Pour toutes inscriptions, vous pouvez contacter l'ALCC :

Par mail : accueil@alcc73.fr

Par téléphone : 04 79 54 52 54

Informations importantes :

Prévoir chaque jour dans le sac de votre enfant une bouteille d'eau et des rechanges (pour les maternelles).

Pour la sortie luge, prévoir des vêtements chauds + gants et bonnets avec le prénom de l'enfant.

Suivant les conditions météorologiques, la sortie peut être modifiée !

Pour un enfant

	QF < 290	QF < 560	QF < 701	QF < 1000	QF <1500	QF < 2000	QF > 2000
Journée (avec repas ou pique-nique)	8	10	12	13	15	17	19
Demi-journée avec repas	6	7	8	9	10	11	12
Demi-journée sans repas	3	4	5	6	7	8	9
Journée sans repas	6	8	10	12	14	14	14

Pour le deuxième enfant (ou plus)

	QF < 290	QF < 560	QF < 701 *	QF < 1000	QF <1500	QF < 2000	QF > 2000
Journée (avec repas ou pique-nique)	6	8	10	11	13	15	17
Demi-journée avec repas	5	6	7	8	9	10	11
Demi-journée sans repas	3	4	5	6	7	8	9
Journée sans repas	5	7	9	11	13	13	13

Adhésion à l'ALCC : 5 € par enfant (du 1^{er} septembre au 31 août)

Pour les enfants des communes extérieures à celle de Chanaz, 1€ par jour et par enfant sera à ajouter au montant indiqué ci-dessus.